

# **LA QUESTION DES PESTICIDES**

par

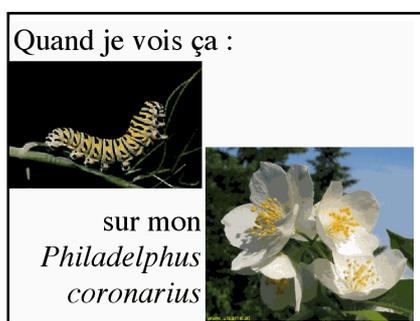
**Jean-Pierre JOLAS**

# LES PESTICIDES

(Jean-Pierre JOLAS)



Quand ici, je vois ça :



Alors, pour me débarrasser du parasite, le bon sens veut que je pense à un prédateur naturel !



Mais en fait je prends ma bombe de pesticide, ou ma boîte de pesticide en poudre ..... je m'en sert et sans modération !



Mais, un pesticide, c'est quoi ?

Les termes «pesticides» ou «produits phytosanitaires» englobent les produits qui présentent différentes actions vis-à-vis des organismes vivants parasites, qu'ils soient animaux ou végétaux.

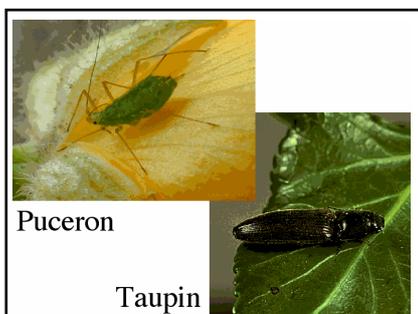
Ces substances sont classées selon leur principal mode d'action ce qui permet de définir plusieurs catégories : les insecticides, les fongicides, les herbicides...

En France, on compte environ 520 matières actives homologuées entrant dans la composition d'environ 2 600 spécialités commerciales.

La France :

- 1<sup>er</sup> consommateur européen de pesticides
- 3<sup>ème</sup> consommateur mondial derrière les États-Unis et le Japon avec environ 100 000 tonnes de matières actives utilisées par an.

Il faut aussi savoir que la France est le 1<sup>er</sup> consommateur européen de produits phytosanitaires et le 3<sup>ème</sup> consommateur mondial derrière les États-Unis et le Japon avec environ 100 000 tonnes de matières actives utilisées chaque année, dont 3 % aux collectivités, notamment, les services de l'équipement et de la SNCF, et 3 % «aux jardins amateurs» qui est le thème de cette journée.



Les pionniers qui utilisèrent du DDT en agriculture, interdit en France depuis 1972, pour détruire des larves de taupins et de pucerons virent doubler leurs récoltes de pommes de terre.

Plusieurs décennies après son utilisation, les premières accusations d'atteinte à la santé et à l'environnement se firent entendre.

Depuis 20 à 30 ans, les pouvoirs publics ont pris conscience des dangers que pouvait faire peser sur l'homme et l'environnement l'utilisation à grande échelle des pesticides. De très nombreuses recherches ont été faites, notamment sur les effets directs qu'ils peuvent avoir.

Depuis, de nombreux produits ont été créés, efficaces, moins rémanents et plus sélectifs. Leur surveillance sanitaire est de plus en plus sévère. Il est difficile de suivre leur législation qui évolue sans cesse.

Pour faire court, voyons le principal avantage et le principal inconvénient des pesticides.

*Principal avantage des pesticides :*  
***l'abondance alimentaire***

Le principal avantage des pesticides est l'abondance alimentaire.

Les pesticides ont permis de maîtriser les cultures vivrières et d'échapper aux effets néfastes de leurs parasites et d'éviter des famines. Selon une étude, les pertes de récoltes pourraient atteindre 50 % sur le blé, 80 % sur le riz, 70 % sur les oléagineux et 45 % sur les fruits et légumes en l'absence de tout traitement.

*Principal inconvénient des pesticides :*  
**les toxicologues disent qu'ils sont dangereux**

Voyons maintenant le principal inconvénient des pesticides.

Les toxicologues nous disent qu'ils sont **dangereux**.

Les pesticides organochlorés, en quantité suffisante, ont été désignés comme **cancérigènes** par l'OMS en 1979.

La résistance des parasites apparaît progressivement.

Des pesticides chimiquement différents peuvent interagir en créant des toxicités encore mal identifiées.

Les pesticides demeurent dans le sol... un certain temps... !

Leur rémanence est dans une fourchette variable selon les caractéristiques des sols, du pH, de la température, de la teneur en eau du sol... et des doses appliquées.

Quelques mots concernant la dégradation des pesticides dans et sur le sol.

On distingue la dégradation abiotique et la dégradation biologique.

*Dégradation abiotique :*  
**rayonnement solaire,  
hydrolyse, adsorption...**

*Dégradation biologique :*  
**micro-organismes...**

La dégradation abiotique se fait sous l'action du rayonnement solaire, par hydrolyse et par adsorption.

Voyons maintenant la dégradation biologique.

C'est, de loin, le processus de dégradation le plus actif. Il s'agit d'une dégradation, considérée comme essentielle, par les enzymes bactériennes. C'est de loin le processus de dégradation le plus actif. Certains micro-organismes ne disposent pas de toutes les enzymes nécessaires à une dégradation complète mais, parfois, le pesticide peut induire l'apparition de souches aptes à le métaboliser.

Juste un mot concernant la toxicité des pesticides chez l'homme.

On distingue la toxicité aiguë et la toxicité chronique.

Dans le cas de la toxicité aiguë qui est relativement bien connue, les pesticides pénètrent dans l'organisme, principalement par la peau, mais aussi par inhalation des produits volatils ou propulsés sous forme d'aérosols.

La toxicité chronique est pernicieuse. Ses effets à long terme sur la santé sont difficiles à évaluer, principalement en raison d'une multi-exposition constante, mais aussi de l'association de plusieurs produits dont l'effet synergique est peu connu.

*Très difficile de prédire les effets cumulés et synergiques des micro quantités de pesticides présents dans notre environnement*

En résumé, il est extrêmement difficile de prédire les effets cumulés et synergiques des micro quantités de pesticides présents dans notre environnement.

Si les quantités de pesticides utilisées par le jardinier amateur sont très faibles par rapport à celles utilisées en agriculture (3 %), cela fait quand même 3 000 tonnes par an.

Il faut souligner que les applications sont souvent faites sans protection, en oubliant la nocivité des produits par surdosage. Ceci peut faire craindre un impact sur la santé du jardinier et des hôtes des jardins. Certains pesticides sont réservés au jardinier amateur qui ne doit pas utiliser ceux destinés à la *grande agriculture*.

Depuis le 30 septembre 2000, (arrêté du 23 décembre 1999 - J.O du 1<sup>er</sup> février 2000), le Ministère de l'Agriculture a mis en place la mention «Emploi autorisé dans les jardins» servant à différencier les produits professionnels des produits pour amateurs. Cette mention doit obligatoirement apparaître sur l'emballage des produits de traitement pour jardins. En l'absence de celle-ci, le produit est interdit à l'usage du jardinier amateur.

En matière de pesticides et s'agissant de produits dangereux, «tout ce qui n'est pas autorisé est interdit».

Tous les pesticides doivent avoir aussi un numéro d'homologation appelé «autorisation de mise sur le marché», AMM en abrégé.

Pour obtenir l'homologation d'une matière active ou d'une spécialité commerciale, la firme demandeuse doit réaliser un certain nombre d'expérimentations et en fournir les résultats dans un dossier d'homologation. Les protocoles scientifiques de ces expérimentations sont fixés par des textes de loi.

Il est à remarquer que cette homologation ne garantit en aucun cas l'innocuité des produits sur la santé et l'environnement, ce n'est qu'une autorisation d'emploi.

Un mot sur la gestion des emballages, des produits et des déchets.

L'élimination des emballages de produits phytosanitaires est précisée par décret. Ils peuvent être collectés par les services des communes.

*Le jardinier amateur doit utiliser exclusivement les produits ayant la mention :*

**Emploi autorisé dans les jardins**

En résumé, le jardinier amateur doit utiliser exclusivement les produits portant la mention «*emploi autorisé dans les jardins*».

Bien que les pesticides soient très utiles et parfois nécessaires pour contrer l'infestation d'insectes, de mauvaises herbes ou de maladie, il faut toutefois les utiliser prudemment. La littérature nous dit que dans 51 % des cas d'intoxication, le patient présente plus d'un symptôme.

*Quand vous utilisez un pesticide,*

- **pensez à vous protéger**
- **pensez aux enfants**
- **pensez à nos amis les animaux de compagnie**
- **pensez aux prédateurs naturels des nuisibles**

Quand on utilise un pesticide, il faut donc penser à se protéger.

- Le cuir chevelu et le front ont un grand pouvoir d'absorption, il faut se couvrir.
- Porter des gants, des lunettes, ne jamais faire de traitements les pieds et le torse nus.
- Ne pas fumer ou manger sans s'être lavé les mains.
- Il faut utiliser un équipement approprié lors d'une pulvérisation, porter un masque, les particules sont facilement dérivées dans l'air, surtout lorsqu'il vente.

Il faut aussi penser aux enfants. Ils entrent en contact avec les pesticides par l'alimentation, l'eau, le sol et l'air. Ils sont plus exposés que les adultes.

Il faut donc :

- Garder les produits toxiques hors de leur portée.
- Opter pour un entretien des pelouses sans pesticide.
- Leur laver souvent les mains.

Il faut également penser à nos amis, les animaux de compagnie. Ils peuvent aussi être intoxiqués par les pesticides.

Penser aussi aux prédateurs naturels des nuisibles qui sont les amis du jardinier. Ils peuvent être victimes des pesticides, principalement par effet cumulatif, en consommant des insectes contaminés.

- Le hérisson, se nourrit principalement de limaces, de chenilles et de souris.
- La belette est un ennemi des campagnols et des rats.
- La chauve-souris consomme des insectes en grand nombre.
- La taupe mange des vers de terre, des insectes, des larves.

Certains insecticides anti-pucerons peuvent tuer des coccinelles, des carabes et des chrysopes alliés du jardinier.

*Des solutions ?*

**Le jardinage limitant  
le recours aux pesticides  
est tout à fait compatible  
avec un jardin  
bien entretenu et productif**

Des solutions ?

Le jardinage limitant le recours au pesticides est tout a fait compatible avec un jardin bien entretenu et productif.

Le meilleur moyen de limiter l'impact des pesticides est de ne pas en utiliser ou d'en utiliser peu.

Pour cela de nombreuses méthodes existent : paillages, plantes couvre sol, rotation des cultures au potager, accueil des auxiliaires...

Merci pour votre aimable attention.

